

l'individu. La tentative d'éliminer la maladie et la souffrance extrême de l'horizon de notre vie, par le raccourci de l'euthanasie, est un risque aux conséquences imprévisibles,

· il faut surtout présenter la conception chrétienne de la souffrance et de la mort.

Quelle est la conception chrétienne de la souffrance et de la mort ?

· La vie est un don de Dieu : l'homme n'est pas le maître de sa propre vie, puisqu'il n'est pas créateur de lui-même. Il la reçoit comme don précieux, en chaque instant de sa vie. L'homme administre sa propre vie et doit y répondre avec responsabilité devant Celui qui lui a donné d'exister. Par conséquent, mettre fin à sa propre vie ne relève pas d'un pouvoir de l'homme. A chaque instant, la vie bien que marquée par la souffrance ou par la maladie, a un sens, une valeur à apprécier et à faire fructifier pour soi et pour les autres.

· Bien sûr, il est juste de lutter contre la maladie, puisque la santé est un don de Dieu. Mais, c'est aussi important de savoir lire le dessein de Dieu quand la souffrance frappe à notre porte. La "clé" d'une telle lecture se trouve dans la Croix du Christ. Le Verbe incarné s'est associé à la faiblesse humaine en l'assumant sur lui dans le mystère de la Croix. Dès lors, toute souffrance a acquis une possibilité de sens qui la rend singulièrement précieuse.

· La souffrance, conséquence du péché originel, assume, grâce au Christ, une nouvelle signification : elle devient participation à l'œuvre du salut de Jésus-Christ. Unie à celle du Christ, la souffrance humaine devient moyen de salut pour soi et pour les autres.

· À travers la souffrance sur la Croix, le Christ l'a emporté sur le mal et nous permet aussi de le vaincre.

· De même, la conception même de la mort du point de vue chrétien est quelque chose de neuf et de consolant :

- Une vie en phase de s'éteindre n'est pas moins précieuse qu'une vie qui commence. Pour cette raison, la personne mourante mérite le plus grand respect et les soins les plus affectueux.

- La mort, dans la foi chrétienne, est un exode, un passage. Ce n'est pas la fin de tout. Avec la mort, la vie n'est pas finie, mais elle est transformée. Pour celui qui meurt sans péché mortel, la mort est l'entrée dans la communion d'amour de Dieu, la plénitude de la Vie et du Bonheur ; c'est voir le Visage de Dieu qui est la source de la lumière et de l'amour, un peu comme un enfant, une fois qu'il est né, voit les visages de ses parents. Pour cela, on parle de la mort du saint comme d'une seconde naissance : celle définitive et éternelle au paradis.

· La victoire définitive et complète du Christ sur le mal, la souffrance et la mort sera réalisée et manifestée à la fin du monde, quand Dieu créera les cieux nouveaux et la terre nouvelle, et sera "tout en tous" (1 Co 15,28).

d'après Mgr Raffaello Martinelli

L'EUTHANASIE

Que signifie "euthanasie" ?

Ce terme a des variabilités historiques considérables. Il peut signifier :

· 'bonne mort' ou 'mort sans souffrances', gérée par le médecin pour diminuer la douleur,

· action ou omission qui cause la mort dans le but d'éliminer la douleur chez un malade assisté dont il n'y a plus d'espoir de guérison,

· 'suicide sur demande' du patient (suicide assisté).

Quelle évaluation morale faire sur l'euthanasie ?

· S'il faut appeler les choses par leur nom, "euthanasie" signifie donner la mort à quelqu'un qui est encore vivant. Une mort, par-dessus tout, programmée par le médecin qui, par vocation et profession, est ministre de la vie.

· Partager l'intention suicidaire d'une autre personne et l'aider à la réaliser au moyen du soi-disant "suicide assisté", signifie se faire collaborateurs, et parfois acteurs en première personne, d'une culture de la mort, d'une injustice qui ne peut jamais être justifiée, même si elle est demandée.

· Le suicide assisté décidé et pratiqué par un personnel sanitaire, et même s'il est permis par la loi de l'État, est tout à fait :

- un crime contre la vie de la personne humaine,

- une abdication de la science médicale,

- une aberration juridique.

· L'euthanasie contredit le principe fondamental d'indisponibilité du droit à la vie, un droit qui revient seulement à Dieu. Dans l'individu, le droit de décider sa propre mort n'existe pas : il n'y a pas de droit de choisir entre la vie et la mort.

· L'euthanasie naît d'une idéologie qui réclame à l'homme plein pouvoir sur la vie et donc sur la mort ; une idéologie qui confie absurdement à un être humain le pouvoir de décider celui qui doit vivre et qui ne le peut pas.

· Au contraire, on doit parler d'un droit de bien mourir, sereinement, c'est-à-dire, en évitant les souffrances inutiles. Cela coïncide avec le droit d'être soigné et assisté avec tous les moyens ordinaires disponibles, sans recourir à des soins dangereux ou trop onéreux et avec l'exclusion de tout acharnement thérapeutique. Le droit de mourir avec dignité ne coïncide pas du tout avec le supposé droit à l'euthanasie qui est plutôt un comportement essentiellement individualiste et de rébellion.

· Elle est l'extrême voie pour fuir devant l'angoisse de la mort (considérée comme inutile, un non-sens...) ; c'est un raccourci qui ne donne aucun sens à la mort et ne confère aucune dignité au mourant ; c'est une stratégie de refoulement ; l'homme devient victime de la peur et désire la mort, sachant pourtant que c'est une défaite et un acte d'extrême faiblesse.

· La logique effective de l'euthanasie est essentiellement égoïste et individualiste et, en tant que telle, elle contredit la logique solidaire et la confiance réciproque sur lesquelles s'appuie toute forme de cohabitation.

· Elle est parfois considérée comme un moyen de réprimer les coûts, surtout à l'égard des malades terminaux, des déments, des vieillards émaciés et improductifs..., le poids de la mort pour eux-mêmes, pour les membres de famille, pour les hôpitaux, pour la société...

· Celui qui veut mourir laisse une tache sur nous, puisque c'est aussi de notre faute qu'il renonce à la vie.

· Quant au raisonnement, spécifiquement catholique, selon lequel même une minute en plus est importante, on pense à toutes les fois que la dernière minute a changé le sens de toute l'existence. Cela se passe aussi bien dans la vie des rois que dans celle des paysans. De même, il peut arriver que ce soit l'unique moment doté d'un sens. Pour cela, vivre dans une société où tout le monde fait tout pour aider à vivre est mieux que vivre dans celle où l'on sait qu'à un moment donné on se laisse aller et où on abandonne.

· En définitive, l'euthanasie suscite une série des questions angoissantes auxquelles personne ne réussirait jamais à donner une réponse, au cas où l'euthanasie serait légalisée. En voici quelques-unes : sur la base de quel critère un sujet peut-il être jugé 'détruit par la douleur' ? Comment l'État peut-il déterminer l'intensité de la souffrance qu'il faut pour légitimer l'euthanasie ? Et qui est autorisé à en décider pour ou contre ? le médecin ou même un ami ou un membre de famille ? Qu'est-ce qui certifie que la 'mort douce' soit décidée effectivement pour mettre fin à une souffrance jugée intolérable et pas pour une autre raison, peut-être pour des intérêts (même économiques) inavouables ?

Quel est le rôle de l'état, de la loi ?

· Dans l'euthanasie, l'État, comme garant et promoteur des droits fondamentaux, joue le rôle de "décideur" de mort, même si par la suite la vraie exécution revient à d'autres.

· L'État ne peut pas se limiter à prendre acte de ce qui est déjà dans la mentalité et dans la pratique sociale : l'État moderne doit se confronter avec la culture des citoyens et avec leur jugement. Mais, c'est également vrai qu'il n'est pas tenu à les accepter quand elles portent atteinte aux droits fondamentaux.

· Il est à remarquer qu'un facteur significatif est l'effet punitif et l'influence éthique que la législation civile a sur la moralité publique : "C'est la loi, donc c'est permis".

Voici quelques-unes des conséquences possibles:

- dans notre société, nombreuses personnes accepteront l'euthanasie comme une chose normale
- le respect de la vie humaine continuera à diminuer.
- les médecins seront soumis à une pression sociale toujours plus forte pour qu'ils pratiquent l'euthanasie et le suicide assisté, comme si cela faisait partie de leur

responsabilité et de leur activité professionnelle normale. En outre, la confiance aux médecins diminuera

- il y aura moins de disponibilité émotionnelle pour assister les malades qui sont au stade terminal, pour affronter, soulager et partager leur souffrance.

- en outre, il pourrait se créer chez le malade un climat qui ferait qu'il se sente obligé de préserver les autres du fardeau qu'il est devenu à cause des soins intensifs à long terme.

- il serait absurde que la permission de recourir à l'euthanasie doive, avec le temps, amener à des situations dans lesquelles les patients agonisants, leurs familles et leurs médecins se sentent obligés de justifier leur avis contraire à l'euthanasie et au suicide assisté.

Que faire contre la culture de la mort ?

Il est nécessaire de :

· unir les efforts de tous ceux qui croient en l'inviolabilité de la vie humaine, même de celle terminale,

· résister à toute tentative de mettre fin à la vie d'un patient par l'omission délibérée d'un acte simple ou bien par une intervention active,

· développer les structures d'accueil,

· rendre plus efficaces les formes d'assistance et de solidarité familiale, civile et religieuse,

· assurer une assistance qui inclut des formes de traitement efficaces et accessibles, un soulagement de la douleur et des formes de soutien communes. Il faut éviter un traitement inefficace ou qui aggrave la souffrance, mais aussi l'imposition des méthodes thérapeutiques insolites et non-ordinaires,

· il faut tenir compte de la position du Saint-Siège exprimée à travers la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, en ces termes "dans l'imminence d'une mort inévitable malgré les moyens utilisés, il est permis, en conscience, de prendre la décision de renoncer à des traitements qui procureraient seulement une prolongation précaire et pénible de la vie, sans toutefois interrompre les soins normaux dus au malade en pareils cas".

· le soutien humain, dont la personne mourante peut disposer, est d'une importance fondamentale, puisque la question qui jaillit du cœur de l'homme se trouvant dans la confrontation suprême avec la souffrance et la mort, spécialement quand il est tenté de se replier et de s'anéantir dans le désespoir, est surtout un problème de compagnie, de solidarité et de soutien dans l'épreuve,

· il faut affecter plus de ressources au soin des malades incurables,

· promouvoir une formation éthique, psychologique, sociale et technique des agents de santé,

· mourir avec dignité humaine exige en particulier une "bonne assistance palliative et une bonne hospitalisation",

· quoi qu'il en soit, il est nécessaire de promouvoir le principe selon lequel la mort n'est pas et ne peut être dans la disponibilité ni de l'État, ni de la science, ni de